



Assises Nationales  
du Logement et  
de la Ville

COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
Paris, le 8 juillet 2026

## **Assises Nationales du Logement et de la Ville 2026 Compte-rendu et Replay**

### ***Faire du logement une priorité nationale pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux***

À l'occasion des Assises Nationales du Logement et de la Ville 2026, le 23 juin dernier, 1 500 élus, représentants de l'État, professionnels de l'habitat, architectes, aménageurs et experts se sont réunis pour partager un constat largement partagé : la crise du logement appelle une réponse globale, durable et ambitieuse. Ce constat a notamment été nourri par les résultats du Baromètre « MOV[E] 2026 », qui a recueilli la perception des professionnels de la maîtrise d'ouvrage et de l'aménagement publics et privés (promoteurs, constructeurs, bailleurs sociaux et privés, aménageurs) sur les grands enjeux du secteur.

Les échanges ont mis en évidence une conviction commune : le logement ne peut plus être abordé comme une politique sectorielle. Il constitue un levier majeur de cohésion sociale, d'attractivité économique, de transition écologique et d'aménagement équilibré des territoires.

#### **Relancer la construction en redonnant confiance aux acteurs**

La conférence inaugurale a réuni, au cours d'une première partie, trois femmes politiques, Valérie Létard, ancienne ministre chargée du Logement et députée du Nord, Annaïg Le Meur, députée du Finistère et présidente du Conseil National de l'Habitat, et Isabelle Le Callennec, députée au Parlement européen et conseillère régionale de Bretagne, et en seconde partie, quatre représentants des filières professionnelles, Loïc Cantin, président de la FNAIM, Didier Bellier-Ganière, délégué général de la FPI, Marianne Louis, directrice générale de l'USH, et Christophe Millet, président du CNOA.

Tous ont insisté sur la nécessité de rétablir la confiance des acteurs en instaurant des politiques publiques plus lisibles et plus stables, à même de répondre aux enjeux immédiats tout en accompagnant les profondes mutations de la société : évolution démographique, vieillissement de la population, accès des jeunes au logement, transition écologique, adaptation du parc existant, maîtrise du foncier et transformation des modes d'habiter.

Si les débats ont révélé des sensibilités différentes quant aux leviers à mobiliser (simplification des normes, régulation du foncier, financement, rénovation énergétique ou production de logements), ils ont également confirmé une conviction commune : le logement constitue aujourd'hui un enjeu structurant de cohésion sociale, d'attractivité territoriale, de pouvoir d'achat et de parcours de vie. Produire davantage de logements accessibles, de qualité et économiquement soutenables constitue désormais une priorité collective.

Enfin, un enseignement majeur ressort de ces échanges : la méthode de travail engagée entre les pouvoirs publics et les représentants de la filière fait désormais consensus. Tous appellent à prolonger cette dynamique de dialogue et de co-construction afin que le logement devienne un axe majeur du prochain débat présidentiel et de bâtir une stratégie nationale durable, élaborée avec les acteurs de terrain et capable d'évoluer au rythme des transformations de la société. Ces premiers échanges ont souligné qu'aucune réponse durable ne pourrait être apportée sans une vision de long terme, associant l'État, les collectivités et les professionnels.

### **Rééquilibrer les territoires pour accompagner les transformations du pays**

Invité en qualité de grand témoin des Assises Nationales du Logement et de la Ville 2026, Xavier Bertrand, président de la Région Hauts-de-France, a rappelé que le logement doit redevenir un axe stratégique de l'action publique, au même titre que la santé, l'éducation ou la justice. Il a souligné son rôle structurant pour le développement économique et l'attractivité des territoires, estimant qu'il conditionne aujourd'hui la réussite des projets industriels, la mobilité des salariés et l'accès à l'emploi.

Dans cette perspective, il a plaidé pour une relance ambitieuse de la construction, reposant sur une simplification des normes, une plus grande stabilité réglementaire et une meilleure visibilité fiscale pour les acteurs.

L'ancien ministre a également défendu une nouvelle approche de l'aménagement du territoire, fondée sur un rééquilibrage entre métropoles, villes moyennes et territoires ruraux. Selon lui, les politiques nationales doivent fixer un cap tout en laissant davantage de responsabilités aux territoires afin d'adapter les réponses aux réalités locales.

Face aux défis climatiques, Xavier Bertrand a enfin appelé à concilier adaptation et atténuation, en soutenant l'innovation dans les modes de construction, la rénovation des bâtiments et une gestion plus équilibrée du foncier. Il a insisté sur la nécessité de construire avec les professionnels du secteur, dans un cadre plus simple, plus stable et davantage tourné vers le long terme.

En conclusion, il a rappelé que le logement devait s'imposer comme l'une des priorités majeures de la prochaine mandature, au regard de ses enjeux économiques, sociaux, environnementaux et démographiques. Selon lui, seule une politique du logement ambitieuse, territorialisée et co-construite avec les acteurs de terrain permettra de répondre durablement aux besoins des Français.

### **Concilier qualité architecturale, innovation et transition environnementale**

Enfin, une autre conférence, consacrée à la qualité architecturale, à la performance environnementale, au confort et à la santé, a permis de dépasser une idée largement répandue : ces exigences ne s'opposent pas, elles sont aujourd'hui indissociables. Pour Hélène Fernandez, directrice adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture, chargée de l'architecture au ministère de la Culture, l'architecture a toujours constitué une réponse aux conditions de son environnement et doit désormais intégrer pleinement les défis climatiques et sociétaux.

Au-delà des normes, la conférence a mis en avant la nécessité de faire émerger de nouveaux modèles de conception, capables de concilier qualité architecturale, sobriété environnementale, adaptation climatique et soutenabilité économique. Cette évolution implique une meilleure articulation des expertises (architectes, urbanistes, collectivités, maîtres d'ouvrage et entreprises) autour d'une vision partagée.

Enfin, l'exemple de la reconstruction de Notre-Dame a illustré les conditions d'une réussite collective : une ambition clairement définie, une gouvernance lisible, des objectifs stabilisés, la mobilisation des compétences et un engagement dans la durée. Autant de principes susceptibles d'inspirer la politique du logement et de l'habitat pour répondre aux défis des prochaines années.

### **Une ambition collective pour le logement**

Au terme de cette édition 2026, un message s'est imposé : le logement doit retrouver toute sa place parmi les grandes priorités nationales.

Parce qu'il conditionne l'accès à l'emploi, la qualité de vie, la transition écologique, l'attractivité des territoires et la cohésion sociale, il appelle une politique publique fondée sur la stabilité, la confiance, l'innovation et la coopération entre l'État, les collectivités territoriales et l'ensemble des professionnels de la filière.

Les Assises Nationales du Logement et de la Ville réaffirment ainsi leur volonté de nourrir le débat public et d'accompagner l'émergence de solutions concrètes pour construire une politique du logement plus ambitieuse, plus lisible et plus adaptée aux défis des prochaines années.

La journée s'est conclue par la remise des Grands Prix des Assises Nationales du Logement et de la Ville, qui récompensent les projets les plus inspirants en matière de quartier innovant, en présence de Vincent Jeanbrun, Ministre du Logement et de la Ville.

Parmi la quinzaine de projets finalistes, 4 lauréats :

- **Grand Prix : Quartier Charles Renard à Saint-Cyr l'Ecole (78)**  
Sur une ZAC de 25 hectares, en secteur ABF, Grand Paris Aménagement et Care Promotion réalisent 139 logements sur une ancienne friche militaire. L'opération implique 22 % de construction hors-site, matériaux biosourcés, pleine terre et végétalisation.
- **Prix du jury : Parc Rosa Bonheur : biodiversité et reconversion de friches industrielles à Lille-Lomme (59)**  
Au sein de l'Ecoquartier des Rives de la Haute-Deûle, la SAEM Soreli transforme un foncier pollué en démonstrateur de biodiversité. Biodiversité et gestion de l'eau par infiltration sont les principes fondateurs des espaces publics de ce parc écologique, certifié EFFINATURE. Pour les futurs logements, un dispositif d'Obligation Réelle Environnementale (ORE) et un Cahier des Prescriptions Environnementales (CPE) avec séquestre garantissent les objectifs en carbone, énergie, eau et biodiversité.
- **Prix coup de cœur : réhabilitation de bien commun sur la maison Mazet à Cazes-Mondenard (82)**  
La SCIC Bien Commun valorise des bâtiments vacants ou vétustes dans les territoires détendus en milieu rural, pour renforcer l'offre de logements et d'espaces d'activités, soutenir la centralité des petites villes et villages, et favoriser leur attractivité sociale et économique. À Cazes-Mondenard, la SCIC réhabilite une ancienne bâtisse,

vacante depuis plus de 30 ans, pour y créer huit logements à loyers modérés, en priorité pour des jeunes actifs, alternants ou saisonniers.

- **Mention spéciale : Fontaine d'Ouche, quartier à énergie positive à Dijon (21)**

Cette opération consiste à transformer un secteur en quartier à énergie positive. Le projet, axé sur la performance énergétique des bâtiments publics et logements, intègre production locale d'énergie, isolation renforcée, efficacité climatique et espaces partagés. Il mise aussi sur la participation des habitants et des solutions durables pour réduire les consommations, améliorer le confort et créer un cadre de vie plus sain et résilient.

***Photos et replays des conférences disponibles sur demande.***

***L'ensemble des prises de parole des conférenciers est également disponible dans le document « Paroles des Assises ».***

***N'hésitez pas à nous contacter si vous avez la moindre question.***

**Contact presse – Galivel & Associés**

---

Marie-Caroline Cardi / Carol Galivel – 01 41 05 02 02 / 06 09 05 48 63  
galivel@galivel.com – [www.galivel.com](http://www.galivel.com)